Compte-rendu CSE Hydro Sud-Ouest du 22 mai 2024

Communication du Président

Un baigneur a été emporté dans le Tarn à l'aval de l'installation de Rabastens.

Un Séisme s'est produit dans les Hautes-Pyrénées (magn. 4,7). Le périmètre concerne 10 ouvrages.

Un point est fait sur travaux à la suite de l'incendie de la CF de Vintrou. La volonté est de pouvoir assurer le soutien d'étiage prochain.

Constat de nombreuses avaries depuis le début de l'année.

Un point est fait sur les conventions transfrontalières avec l'Espagne (Lanoux-Carol).

Communication CGT

Le constat est partagé sur les avaries, notre politique de maintenance passée pèse sur l'état du patrimoine.

Les derniers éléments observés sur le site du Sénat nous font comprendre que l'Europe s'oppose fermement à la solution de l'autorisation. Ce qui ne permet plus que la mise en concurrence, le basculement en quasi-régie ou le status-quo, mais ce dernier n'est pas envisageable avec la fin de l'ARENh en 2025.
M. le Président confirme l'hostilité de l'Europe à l'autorisation et informe de la mise en place d'une mission parlementaire sur l'hydraulique, présidée par Mme Battistel.

Nous avons été surpris de voir, dans le tract d'une OS de l'Unité, qu'il n'existait pas de Registre des Dangers Graves et Imminents. Pourtant il avait été indiqué par 3 fois à cette OS, par mail, en CSE et en CSSCT, où est localisé le registre. Cette info est une nouvelle fois rappelée en séance.

Plan de charge EIM

Nous avons constaté que le plan de charge ne reflète pas la réalité du terrain car elle ne prend pas en compte les petits chantiers, les missions transverses, et une partie des agents qui ne sont pas comptabilisés dans les ETP (chargé d'affaires, TPM…)

Cela démontre un réel manque d'effectif (moins 40 agents en 10 ans), malgré l'annonce de 10 tickets d'embauche pour le GMH sur les 18 annoncé pour l'unité. Le nombre d'intérimaires est en croissance et les mutualisations avec le GU aussi, or les opérations des EIM sont spécifiques et demandent des compétences techniques particulières et ce malgré la bonne volonté des collègues qui viennent prêter main-forte.

Bilan social

Nous avons constaté dans le bilan social 2023 :

Les salariés invalides à plus de 10% ne sont pas décomptés
Les chiffres sur la formation ne sont pas fiables
Les chiffres concernant la médecine du travail ne sont pas les mêmes que dans le rapport des médecins

La baisse des effectifs statutaires continue
La baisse est plus marquée dans les effectifs féminins
(1 embauche femme sur 12 en CDI
4 embauches femme sur 21 en alternance)

Les écarts de rémunération F/H très marqués dans le collège cadre

De plus au vu de la charge de travail il devient nécessaire d'avoir dans chaque équipe la présence d'un magasinier afin d'assurer les missions transverses et l'entretien du matériel qui se dégrade faute de temps pour l'entretenir.

Le manque d'anticipation concernant le recrutement pèse sur les équipes.

Le nombre d'heure d'absence baisse mais reste élevé

Le Taux de fréquence des accidents augmente

La part d'agents en réduction collective augmente

L'application du RGPD ne suit pas les mêmes règles en fonction des rubriques.

Nous avons refusé, ainsi que la délégation FO, de donner un avis sur le bilan social, car les modalités de consultation étaient irrégulières. Arguant de délais trop courts, la Direction n'a pas présenté le bilan pour info. Cette situation, tout à fait anormale, sera remontée.

CSE – 17 juin **CSSCT – 27 juin** **CPS – 6 juin**

www.cgt-edf-etso.fr cgt-hydro-so@edf.fr 8 rue Claude-Marie Perroud 31096 TOULOUSE

Toulouse, le 24 avril 2024